



La Tène



Saint-Blaise



Enges



Hauterive



Le Landeron



Lignières



Cornaux



Cressier

ORDIFUTÉ
INFORMATIQUE SARL
Maintenance · Dépannage · Conseil
Depuis 1999
Christian Studer www.ordifute.ch
info@ordifute.ch 032 846 13 40

GERANCE - FIDUCIAIRE
CARRE-NOIR Sarl
Gérance:
On loue - On gère - On vend
Fiduciaire:
Déclaration d'impôt - Comptabilité
Gestion d'entreprise
www.carre-noir.ch - 032 757 66 00

Pompes funèbres
Grau
24h/24 032 751 28 50
BREVET FÉDÉRAL - MEMBRE ASSF
Depuis 1959
une famille au service des familles
Prévoyance funéraire

Abbé Pierre: la chute d'une icône Les limites de la «Cancel Culture»



AUDITION DU LAC
Oui, vous méritez d'entendre la vie !
Rue de l'Hôpital 5
2000 Neuchâtel
mardi à vendredi 9h-12h / 13h30-17h30
ou sur rendez-vous en dehors des heures d'ouverture
032 724 55 66
info@auditiondulac.ch
www.auditiondulac.ch
Tests auditifs et essais d'appareils auditifs
gratuits / sans engagement
+ Brevet fédéral d'audioprothésiste
+ Indépendant
+ Plus de 30 ans d'expérience
+ La marque suisse et leader mondial
+ Au meilleur prix de la région
Michel Haenger

SAVOIR-FAIRE UNIQUE

MYBIKE

VÉLOS CENTER

Ch. des Nageux 13 -2087 Cornaux
+41 32 757 27 87 - www.mybike-shop.ch



AVIS OFFICIELS des communes

CORNAUX – CRESSIER – ENGES – HAUTERIVE - LE LANDERON LIGNIÈRES - LA TÈNE - SAINT-BLAISE



ARRÊTÉ



Appelé-e à travailler au sein du Guichet social régional de l'Entre-Deux-Lacs (SSRE-DL) dans le **secteur de l'agence AVS/AI** et à collaborer au sein d'une équipe dynamique, la commission sociale régionale met au concours le poste de

Collaborateur/trice administratif/ve à 60 %

Missions:

- Assurer toutes les tâches administratives en lien avec les demandes de prestations complémentaires;
- Assurer l'accueil des bénéficiaires (réception et téléphones);
- Collaborer avec la caisse cantonale de compensation et les autres secteurs du service.

Exigences:

- CFC d'employé/e de commerce, complété par une maturité serait un avantage;
- Formation complémentaire en assurances sociales serait un atout;
- Maîtrise des outils de bureautique usuels;
- Aptitude à travailler en équipe mais aussi de manière autonome;
- Esprit d'initiative, très grand sens de l'organisation et des priorités.

Obligations et traitement:

- Nationalité suisse ou permis C;
- Traitement selon le barème des employés de l'Etat de Neuchâtel;
- Entrée en fonction: à convenir

Les offres de services, accompagnées d'un curriculum vitae ainsi que des copies de diplômes et certificats en 1 seul dossier pdf, sont à adresser à l'adresse mail suivante: ssredl@ne.ch jusqu'au **mercredi 9 octobre 2024** avec la mention « Postulation collaborateur/trice administratif/ve » à 60%.

Pour tout renseignement complémentaire, M^{me} Graziella Di Munno, cheffe de service, se tient à votre disposition (032 886 49 72).

Saint-Blaise, le 23 septembre 2024

COMMISSION SOCIALE RÉGIONALE

ENGES



MODIFICATION DE L'HORAIRE D'OUVERTURE DU 3 AU 11 OCTOBRE 2024

Nous vous informons que **du jeudi 3 octobre au vendredi 11 octobre 2024**, l'administration communale sera entièrement fermée. Durant cette période, nous vous encourageons à nous transmettre vos demandes par courriel à commune.enges@ne.ch. Reprise de l'horaire usuel **dès le lundi 14 octobre 2024**.

Tout en vous remerciant d'en prendre bonne note, nous vous prions de recevoir nos meilleures salutations.

Administration communale

HAUTERIVE



HORAIRE DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Durant les vacances scolaires d'automne, soit du **lundi 7 au vendredi 18 octobre 2024**

nos bureaux sont FERMES tous les après-midi

L'horaire du matin reste inchangé, à savoir:

	Matin	Après-midi
Lundi	07h30 – 12h00	Fermé
Mardi	08h30 – 12h00	Fermé
Mercredi	08h30 – 12h00	Fermé
Jeudi	08h30 – 12h00	Fermé
Vendredi	Fermé	Fermé

L'horaire habituel reprendra dès le lundi 21 octobre 2024.



Le ciment

de la région

Produit localement et durablement à partir de ressources naturelles.

Juracime S.A.
La Ronde Fin 20, 2087 Cornaux
T 032 758 02 02 | juracime.ch

JURA CEMENT
A CRH COMPANY

TROC D'HAUTERIVE

Au centre sportif du village

1 - 2 novembre 2024



www.troc-hauterive.ch

IMPRESSUM

Tirage: 10'800 ex.

Adresse: Bulcom, Place de la Fontaine 1, CP 142, 2034 Peseux
032 756 97 93, info@bulcom.ch

Publicité: Sandra Rocha, 032 756 97 93, annonces@bulcom.ch

Mise en page: Sandra Rocha, 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Rédaction: Céline Smith Latscha, redaction@bulcom.ch, 076 324 64 50

Abonnement: 95 francs

Délai pour les textes: mardi 17h

www.bulcom.ch - www.messeiller.ch

AVIS OFFICIELS des communes

CRESSIER



HORAIRES D'OUVERTURE

Du 7 octobre 2024 au 18 octobre 2024, les horaires de tous les services de l'administration communale seront les suivants:

	Matin	Après-midi
Lundi	FERMÉ	FERMÉ
Mardi	FERMÉ	FERMÉ
Mercredi	8h00 à 11h45	FERMÉ
Jedi	8h00 à 11h45	FERMÉ
Vendredi	08h00 à 13h30	



(En cas d'urgence sur le RESEAU D'EAU UNIQUEMENT -> 032 720 20 20)

Les horaires normaux reprendront dès le **lundi 21 octobre 2024**

CRESSIER



AVIS À TOUS LES PROPRIÉTAIRES (LOGEMENTS POUR HABITATION ET LOCAUX COMMERCIAUX)

Nous demandons à tous les propriétaires de bien vouloir annoncer tout changement de locataire selon les articles 15 et 17 de la loi concernant l'harmonisation des registres officiels de personnes et le contrôle des habitants (LHRCH); ceci afin que les listes des habitants de Cressier et des entreprises ou indépendants sis sur la commune de Cressier soient mises à jour.

Art. 15 *'En vue de l'introduction et de la mise à jour de la numérotation des logements, les propriétaires-bailleurs ou leurs mandataires chargés de la gestion (désignés ci-après: les propriétaires) sont tenus de fournir la liste, par bâtiment, des logements et de leurs locataires.*

Art. 17 *'Les propriétaires sont tenus d'annoncer au service communal du contrôle des habitants l'arrivée ou le départ de locataires, en indiquant les numéros des bâtiments et des logements concernés, même en cas de déménagement au sein du même bâtiment ou groupe de bâtiments, ainsi qu'en cas de réunion ou de division de logements.*

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration.

COMMUNE DE CRESSIER

CRESSIER



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 04.10.24 au 04.11.24

Publication FAO n° 40

Dossier SATAC n° 119338

Parcelle(s) et coordonnées: 2242 - Cressier; 5701 - Cressier; 1211348/2569433

Situation: Cressier; Rue du Vallier / Cressier; Route de Troub

Description de l'ouvrage: Pose de deux panneaux d'affichage

Requérant(s): Commune de Cressier NE

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'utilité publique / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 15.05.2002, Zone d'ancienne localité / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 15.05.2002

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités: Zone à bâtir: Zone d'utilité publique / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 15.05.2002, Zone d'ancienne localité / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 15.05.2002

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

CRESSIER



AVIS DE TRAVAUX CHEMIN DES RUEDEBINS TRAVAUX CAD:

➤ Le Chemin des Rudebins entre la Rue Gustave-Jeanerret et le carrefour Rue Sans-Soleil & Rue de l'Eglise sera fermé à la circulation dès le 07 octobre 2024 comme ci-dessous:



Des places de parc pour les habitants de la rue concernée seront disponibles sur la place de jeux de l'école, merci de respecter le marquage en place.

Nous vous demandons de bien vouloir vous conformer à la signalisation qui sera apposée sur le Chemin des Rudebins.

Le bureau DCtec Sàrl, Groupe E Celsius SA et la commune de Cressier communiquent chaque semaine dans le Bulcom pour la planification estimative des travaux.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Groupe E Celsius SA

Consultez notre prix du jour sur margot-mazout.ch

margot mazout
mazout | essence | diesel | 0800 844 644

CARNOTZET

Dès maintenant
Carte chasse

Selle de chevreuil - Civet, etc

Tous les midis, menu du jour!

Avec aux commandes M. Rémy Gerbier,
ancien chef de cuisine au Chasseur à Enges.

Salle de banquets sur réservation.

N'hésitez pas à venir découvrir nos produits ainsi que les vins Angelrath
Le Carnotzet-Chez Rémy - Rue de la Gare 20 - 2525 Le Landeron
032 751 29 12

AVIS OFFICIELS des communes

LA TÈNE

BIBLIOTHÈQUE



VOTRE BIBLIOTHÈQUE DE LA TÈNE SERA FERMÉE DU 7 OCTOBRE AU 11 OCTOBRE RÉOUVERTURE LE 15 OCTOBRE SELON L'HORAIRE HABITUEL. BEL AUTOMNE À TOUS

LA TÈNE

AVIS DE TRAVAUX: CHEMIN DU PUIIS

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que des travaux concernant le remplacement d'une conduite d'eau de boissons et de gaz seront réalisés du lundi 30 septembre au vendredi 18 octobre 2024 sur le chemin du Puits.

Durant cette période, seul un accès piétons pourra être assuré.

Les riverains disposant d'une place de stationnement, sont invités à se présenter au guichet de l'administration communale pour obtenir une autorisation de stationnement au parking de l'Espace Perrier.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez prendre contact avec M. Tomic à l'administration communale au 032 886 65 00.

Nous vous remercions de votre compréhension.

LE CONSEIL COMMUNAL



LA TÈNE

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 04.10.24 au 04.11.24

Publication FAO n° 40

Dossier SATAC n° 119379

Parcelle(s) et coordonnées: 4030 - Marin - Epagnier; 1206988/2567445

Situation: Les Bourguignonnes; Rue des Perveuls 2

Description de l'ouvrage: Réaménagement de places de stationnement

Requérant(s): Michel Burren Société Coopérative Migros Neuchâtel-Fribourg, 2074 Marin-Epagnier

Auteur(s) des plans: Patrick Oliva OS-architectes Sàrl, Av. Champs-Montants 14b, 2074 Marin-Epagnier

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Plan spécial Migros Marin-Centre / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 14.03.2007

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités: Périmètre de plan spécial: PS en vigueur / Migros Marin-Centre / Entrée en vigueur le 14.03.2007; Zone à bâtir: Plan spécial Migros Marin-Centre / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 14.03.2007

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LA TÈNE

ANNONCE DE TRAVAUX - CHEMIN DES SOURCES

Nous informons la population que des travaux de stabilisation du chemin des Sources auront lieu **du 7 au 11 octobre prochain**, sous réserve de conditions météorologiques favorables.

Pendant cette période, le chemin des Sources sera **partiellement inaccessible** pour une durée d'environ **une semaine** et une déviation sera prévue à cet effet.

Nous vous remercions de votre compréhension pour la gêne occasionnée mais nous mettons tout en œuvre pour minimiser les perturbations et assurer la sécurité des usagers.

Zone concernée au chemin des Sources:



A votre service!

Maitrise fédérale Sanitaire
Tecaro Chauffage

0848 000 105 www.tecaro.ch

Élégance et
 Créativité chez
**Concept
 Création**

Salon de
 00100

Prenez rendez au **032 753 43 39** Rue Auguste-Bachelin 1a, 2074 Marin

AVIS OFFICIELS des communes

LA TÈNE

ARRÊTÉ DU CONSEIL COMMUNAL CONCERNANT LA CIRCULATION ROUTIÈRE

Le Conseil communal de la commune de La Tène,
Vu la loi fédérale sur la circulation routière, du 19 décembre 1958,
Vu l'ordonnance sur la signalisation routière, du 5 septembre 1979,
Vu la loi sur les routes et voies publiques (LRVP), du 21 janvier 2020, ainsi que son règlement d'exécution (ReLRVP), du 1^{er} avril 2020,

considérant

En application des travaux de requalification du village de Thielle,

arrête

Zone 30

1) village de Thielle

Art. premier

La circulation et la signalisation sont réglementées en zone de vitesse limitée à 30 km/h (Zone 30, signaux nos 2.59.1 et 2.59.2 OSR) dans l'intégralité du village de Thielle à l'exception des routes situées au sud de la route nationale N20 (lieu-dit Closel Bourbon), conformément au plan annexé.

2) stationnement

Art. 2

Dans la zone précitée, le stationnement des véhicules est interdit hors des cases marquées (signal no 2.50 OSR Zone, avec plaque complémentaire « Hors des cases »).

²Le parcage est autorisé avec disque de stationnement, par zones durée max. 8h de 08h00 à 20h00, excepté le dimanche et les jours fériés (signal n° 4.18 « Parcage avec disque de stationnement » avec plaque complémentaire « Max. 8 heures – De 8h00 à 20h00 – Excepté dimanches et jours fériés »).

3) priorité

Art. 3

¹Dans la zone précitée, la priorité aux intersections est réglementée par la priorité de droite.

² La sortie du quartier de Closel-Bourbon débouchant sur la route cantonale DP 70 est réglée par un STOP (signal n°3.01 OSR).

Restrictions

Art. 4

La circulation est interdite aux camions (signal no 2.07 OSR) sur la rue suivante:

- Les Broillets

Font exception les riverains (y compris trafic de livraisons) et les services publics.

Abrogation

Art. 5

Toutes dispositions antérieures contraires au présent arrêté sont abrogées.

Contravention

Art. 6

Les contrevenant·e·s au présent arrêté seront puni·e·s conformément à la législation fédérale et cantonale.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

La présidente,
V. Dubosson

Le secrétaire,
H. Hoffmann

Décision: Approuvé ce jour

Neuchâtel, le 23 septembre 2024

L'ingénieur cantonal

Nicolas Merlotti

La présente décision peut faire l'objet d'un recours dans les 30 jours dès la publication dans la Feuille officielle, en deux exemplaires, auprès du Département du développement territorial et de l'environnement, Château, 2000 Neuchâtel. Le recours doit être signé et indiquer la décision attaquée, les motifs, les conclusions et moyens de preuve éventuels. En cas de rejet, même partiel, du recours, des frais de procédure sont généralement mis à la charge de son auteur.

LA TÈNE

OUVERTURE RÉDUITE DU GUICHET DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

En raison des vacances scolaires d'Automne soit du lundi 7 octobre au vendredi 18 octobre 2024, le guichet de l'administration communale sera ouvert selon l'horaire suivant:

	Matin	Après-midi
Lundi au jeudi	08h30 – 12h00	Fermé ou sur rendez-vous
Vendredi	08h30 – 13h30	Fermé ou sur rendez-vous

Aucune permanence téléphonique n'est assurée durant les après-midis.

L'horaire habituel d'ouverture des guichets reprendra le lundi 21 octobre 2024.

LA TÈNE

ARRÊTÉ DU CONSEIL COMMUNAL CONCERNANT LA CIRCULATION ROUTIÈRE

Le Conseil communal de la commune de La Tène,
Vu la loi fédérale sur la circulation routière, du 19 décembre 1958,
Vu l'ordonnance sur la signalisation routière, du 5 septembre 1979,
Vu la loi sur les routes et voies publiques (LRVP), du 21 janvier 2020, ainsi que son règlement d'exécution (ReLRVP), du 1^{er} avril 2020,

considérant

En application de la mise en zone 30 km/h d'une partie de l'axe principal de la localité de Marin-Epagnier,

arrête

Zone 30

1) village de Marin

Article premier

La circulation et la signalisation sont réglementées en zone de vitesse limitée à 30 km/h (Zone 30, signaux nos 2.59.1 et 2.59.2 OSR) dans les rues des Indiennes, de Louis-de-Meuron, Auguste-Bachelin, chemin de la Raye et depuis la rue de la Fleur-de-Lys n°13 en direction du centre du village.

2) stationnement

Art. 2

Dans la zone précitée, le stationnement des véhicules est interdit hors des cases marquées (signal no 2.50 OSR Zone, avec plaque complémentaire Hors des cases).

3) priorité de droite

Art. 3

Dans la zone précitée, la priorité aux intersections est réglementée par la priorité de droite excepté aux intersections suivantes:

- Rue Louis-de-Meuron et Rue du Pré-aux-Andins
- Rue Auguste-Bachelin et Rue du Fournier
- Rue Auguste-Bachelin et Rue des Tertres
- Rue des Indiennes et chemin de la Raye

Abrogation

Art. 4

Toutes dispositions antérieures contraires au présent arrêté sont abrogées.

Contravention

Art. 5

Les contrevenant·e·s au présent arrêté seront puni·e·s conformément à la législation fédérale et cantonale.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

La présidente,
V. Dubosson

Le secrétaire,
H. Hoffmann

Décision: Approuvé ce jour

Neuchâtel, le 27 septembre 2024

L'ingénieur cantonal

Nicolas Merlotti

La présente décision peut faire l'objet d'un recours dans les 30 jours dès la publication dans la Feuille officielle, en deux exemplaires, auprès du Département du développement territorial et de l'environnement, Château, 2000 Neuchâtel. Le recours doit être signé et indiquer la décision attaquée, les motifs, les conclusions et moyens de preuve éventuels. En cas de rejet, même partiel, du recours, des frais de procédure sont généralement mis à la charge de son auteur.

LA TÈNE

SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU 26 SEPTEMBRE 2024

Les arrêtés ci-dessous sont publiés conformément à l'article 129, 2^{ème} alinéa, de la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984.

Ils peuvent être consultés à l'administration communale.

Intitulé des arrêtés:

1. Arrêté concernant la désignation de l'organe de révision pour les comptes 2024
2. Arrêté concernant un crédit complémentaire de 61'000 francs, dont un crédit supplémentaire au budget 2024 de 16'000 francs, pour l'assainissement de la toiture du collège de Wavre et pour la pose d'une installation photovoltaïque
3. Arrêté concernant un crédit d'engagement de 120'000 francs pour un cautionnement en faveur du Club de pétanque de Marin-Epagnier

Échéance du délai référendaire: mercredi 13 novembre 2024

Le Conseil communal



AVIS OFFICIELS des communes

SAINT-BLAISE



TAILLE DES HAIES – RAPPEL AUX PROPRIÉTAIRES

Le service des travaux publics rappelle que les propriétaires sont chargés de veiller à la taille régulière des arbres et des haies qui peuvent déborder sur les routes, les chemins et les trottoirs publics. De plus, les arbres longeant les chemins publics doivent être élagués.

Un dernier délai est fixé au 1^{er} novembre 2024 pour exécuter ces travaux.

Passé cette date, les tailles non effectuées le seront d'office par le service de voirie ou une entreprise mandatée, aux frais des propriétaires.

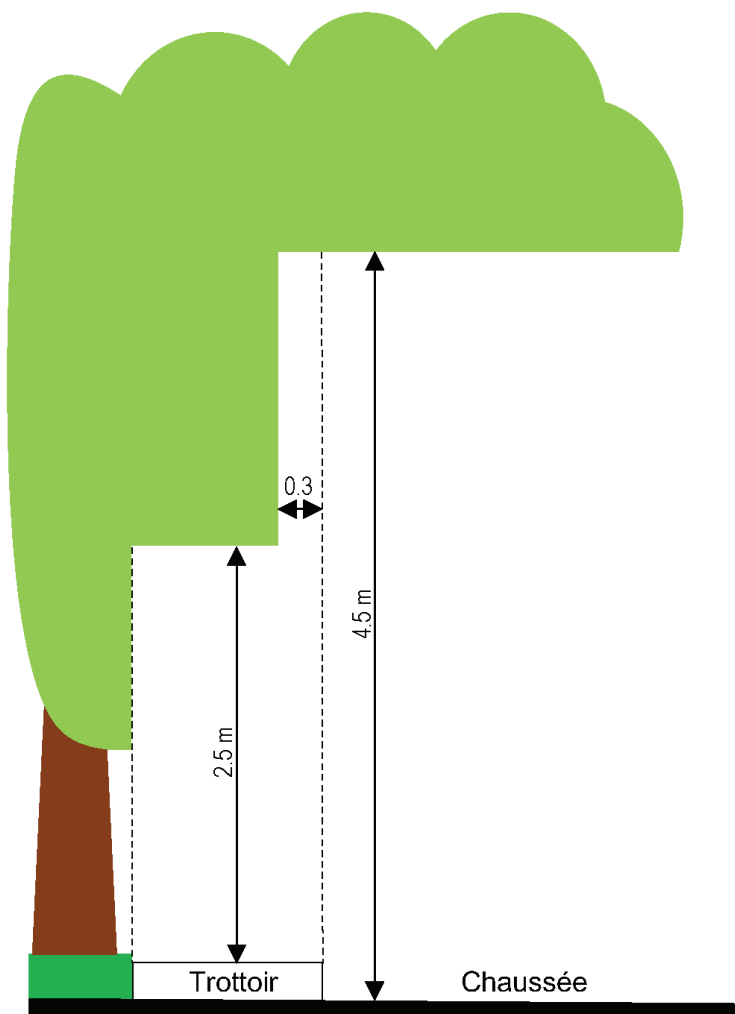
Loi sur les routes et voies publiques (RSN 735.10)

Art. 58

1. Les propriétaires riverains ne peuvent empiéter dans le gabarit d'espace libre des routes, notamment par des constructions, installations, plantes ou arbres.
2. Les propriétaires riverains entretiennent en conséquence leur propriété.
3. À défaut, l'autorité compétente agit par substitution aux frais des propriétaires.
4. Les travaux à proximité d'ouvrages d'art et de murs de soutènement sont soumis à autorisation de leur propriétaire.

Art. 59

1. L'espace surplombant les routes publiques, y compris la distance latérale au bord de la chaussée (largeur libre), doit être maintenu libre sur une hauteur de 4,50 mètres au moins.
2. Pour les routes d'approvisionnement, le canton peut prescrire une hauteur allant jusqu'à 5,50 mètres.
3. L'espace surplombant les trottoirs, chemins pour piétons et pistes cyclables doit être maintenu libre sur une hauteur de 2,50 mètres au moins, sauf exceptions fixées dans le règlement d'exécution de la présente loi.
4. La largeur libre doit être au moins de 0,50 mètre hors localité et de 0,30 mètre en localité, par rapport au bord de la chaussée.



SAINT-BLAISE



AUX HABITANT-E-S DE SAINT-BLAISE

Le Conseil communal ouvre ses portes aux habitant-e-s qui souhaitent :

- Poser des questions
- Faire des propositions

La prochaine rencontre est fixée au mardi 8 octobre 2024

entre 18h et 19h, salle des Bourbakis, au 2^e étage de l'hôtel communal.

Pour des questions d'organisation, merci de bien vouloir vous **inscrire** auprès de l'administration communale (032 886 49 50 – commune.saint-blaise@ne.ch), en précisant le sujet que vous souhaitez aborder, jusqu'au **lundi 7 octobre à midi**.

Le Conseil communal

SAINT-BLAISE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 04.10.24 au 04.11.24

Publication FAO n° 40

Dossier SATAC n° 119440

Parcelle(s) et coordonnées : 4500 - Saint-Blaise ; 1207275/2565893

Situation : Rue du Tilleul 9

Description de l'ouvrage : Rénovation toiture

Requérant(s) : Richard Lambelet , 2072 St-Blaise

Auteur(s) des plans : Michael Schwab - Schwab Architecte, Rue du Coteau 36, 2502 Biel/Bienne

Demande de permis de construire : Sanction minime importance

Affectation de la zone : Zone d'ancienne localité Entrée en vigueur le 12.12.2001

Autorisation(s) spéciale(s) : Distance à l'axe de la route communale ; Espace réservé aux eaux ; Zone de protection des eaux S2el

Particularités : Périmètre du plan de site, bâtiment de catégorie II

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

SAINT-BLAISE



HORAIRE DES GUICHETS
vacances d'automne

Durant les vacances scolaires, soit du **lundi 7 au vendredi 18 octobre 2024**
les horaires seront les suivants :

Du lundi au jeudi : 8h30 - 12h00
Fermeture tous les après-midis

Réouverture selon l'horaire habituel dès **le lundi 21 octobre 2024**.

tél. 032 886 49 50 | commune.saint-blaise@ne.ch | www.saint-blaise.ch

LE LANDERON



BIBLIOTHEQUE DU C2T – VACANCES D'AUTOMNE 2024

Durant les vacances d'automne, la bibliothèque du C2T sera fermée du lundi 14 octobre au vendredi 18 octobre 2024.

Réouverture le lundi 21 octobre à 13h30.

Bel automne.

Les bibliothécaires

AVIS OFFICIELS des communes



LE LANDERON



GRUPE DE LOISIRS DES AÎNÉS

Programme 2024-2025

Nous avons le plaisir de vous annoncer que les loisirs des Aînés vont reprendre tout prochainement.

Voici le programme de ces rencontres:

- 8 octobre** Sortie surprise (le programme vous sera donné prochainement)
- 12 novembre** Loto
- 10 décembre** Animations de Noël
- 14 janvier** Accordéon, ambiance
- 11 février** Jeux de sociétés
- 11 mars** Conférence donnée par le Docteur Jacques Aubert
- 8 avril** Loto
- 13 mai** Repas Restaurant « La Capitainerie »
- Cotisations** Fr. 20.- / personne et Fr. 30.- / couple pour la saison.
Encaissement lors de la 1^{ère} séance ou lors de votre inscription à la course surprise.

Renseignements

Fabienne Spring tél. 079 754 96 03

Brigitte Schneider tél. 079 719 20 24

Ces loisirs se dérouleront à l'Aula du nouveau bâtiment administratif (Centre 6, 2525 Le Landeron) chaque deuxième mardi du mois à partir de novembre 2024 à 14h00 (portes ouvertes dès 13h30) pour ce qui est des événements qui se dérouleront au Landeron.

Attention notre premier rendez-vous sera la course surprise qui se déroulera toute la journée le 8 octobre 2024.

Le groupe des Aînés est ouvert à toutes les personnes (dès 65 ans) désirant en faire partie. Lors de ces moments-là vous aurez l'occasion de faire de nouvelles connaissances et de passer un bon moment le temps d'un après-midi.

Nous vous attendons nombreux et nous nous réjouissons de passer ces quelques heures de partage avec vous.

Fabienne Spring & Brigitte Schneider

LE LANDERON



RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

Livraison de repas chauds à domicile

Le home Mon Repos à La Neuveville et la Commune du Landeron ont mis sur pied un service de repas chauds à domicile en faveur de la population landeronnaise.

Les repas, de très bonne qualité, sont livrés chaque jour, y compris les jours fériés, dès 11h00, aux personnes qui en font la demande, mais principalement aux personnes âgées, aux malades et aux personnes à mobilité réduite.

Pour renforcer notre équipe, nous aurions encore besoin de personnes pour la livraison des dimanches (mois impairs). Les livraisons sont donc à effectuer un mois sur deux.

Une indemnité de CHF 2.00 par repas livré est attribuée au bénévole qui met son véhicule et temps à disposition.

Si vous avez un peu de temps libre à offrir, n'hésitez pas à contacter le home Mon Repos au 032/752 14 14 ou par e-mail: info@mon-repos.ch.

Votre engagement compte, grand merci!

LE LANDERON



HORAIRES DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

DURANT LES VACANCES SCOLAIRES D'OCTOBRE 2024

Merci de prendre bonne note de l'horaire spécial d'ouverture des bureaux de l'administration communale durant la période des vacances scolaires, soit **du lundi 7 au vendredi 18 octobre 2024.**

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	09h00 – 12h00	Fermé
Mardi	09h00 – 12h00	Fermé
Mercredi	09h00 – 12h00	Fermé
Jeudi	09h00 – 12h00	Fermé
Vendredi	09h00 – 12h00	Fermé

L'administration communale sera atteignable par téléphone **aux mêmes horaires** (possibilité de prendre **rendez-vous en dehors des heures d'ouverture**).

L'administration communale

LE LANDERON



RAPPEL DES DISPOSITIONS RELATIVES À LA POLICE DES CHIENS ET À L'INTERDICTION DE PÊCHER DANS LE PORT

Nous vous rappelons que les **chiens doivent être tenus en laisse dans la zone urbanisée/bâtie** de la commune.

En outre, à l'intérieur de la zone entourée en rouge (secteur du bord du lac de Bienne), les chiens doivent également être tenus en laisse.

Les autres zones sont des espaces de liberté où les chiens peuvent être détachés (par exemple: canal de la Thielle). Toutefois, le détenteur doit toujours garder la maîtrise de son chien et respecter la volonté d'un tiers d'éviter tout contact, au besoin en reprenant le chien en laisse.



Conformément au règlement du port, nous vous informons que **la baignade et la pêche sont interdites dans tout le port de plaisance.** En effet, les hameçons accrochés puis abandonnés sur les bâches des bateaux par les pêcheurs dégradent le matériel des propriétaires de bateaux.

De plus, les hameçons et fils de pêche sont dangereux pour les animaux (canards, cygnes, etc.) qui doivent régulièrement être secourus afin d'être libérés de ces pièges mortels.



L'administration communale

LE LANDERON



CHANGEMENT D'ADRESSE DE MESSAGERIE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE DU LANDERON

Chers citoyens,

Nous vous informons que l'adresse de messagerie de la Sécurité publique du Landeron a changé et vous remercions de prendre bonne note que les agents de sécurité publique sont désormais joignables à l'adresse suivante:

leLanderon.Securitepublique@ne.ch

Sécurité publique

LE LANDERON



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 04.10.24 au 04.11.24

Publication FAO n° 40

Dossier SATAC n° 119462

Parcelle(s) et coordonnées: 9168 - Le Landeron; 1212383/2573007

Situation: Bellevue; Rue du Pont de Vaux 24

Description de l'ouvrage: Aménagements extérieurs + balcon nord

Requérant(s): Michel et Michela Calame, 2525 Le Landeron

Auteur(s) des plans: Dominique Racine - Gicot & Partenaires, La Russie 2a, 2525 Le Landeron

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation densifiée / Entrée en vigueur le 13.08.1997

Autorisation(s) spéciale(s): Art. 11.05.05. alinéa c RAC (Indice d'espaces verts); Distance à l'axe de la route communale; Distance à la vigne;

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.



AVIS OFFICIELS des communes

CORNAUX



VACANCES D'AUTOMNE 2024

HORAIRE RÉDUIT DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Horaires réduits du lundi 7 octobre au vendredi 18 octobre 2024

Ouverture du guichet

Lundi 08h30 - 11h30

Mercredi 10h00 - 14h00 Non stop

Vendredi 08h30 - 11h30

Horaires normaux dès le lundi 21 octobre 2024

Les autorités et le personnel communal vous souhaitent un bel automne.

CORNAUX



MISE AU CONCOURS

La Commune de Cornaux recherche

un-e Administrateur-trice communal-e à 100%

Vos missions:

- Diriger les différents services communaux;
- Administrer les finances et la gestion comptable;
- Assurer le suivi des décisions des pouvoirs exécutif et législatif;
- Gérer les relations avec la population, les collectivités et partenaires publics.

Votre profil:

- Expérience confirmée en comptabilité et/ou titulaire du brevet fédéral ou équivalent.
- Vous justifiez d'une expérience confirmée en management.
- La possession d'un CAS en gestion publique est un plus.
- Maîtrise des outils informatiques et du logiciel Abacus (MCH2).
- Aisance dans la rédaction en langue française.

Aptitudes recherchées:

- Connaissances des législations cantonales et de la vie politique neuchâteloise;
- Sens de l'organisation, responsabilités, discrétion et bonne communication;
- Flexibilité et disponibilité.

Obligations et traitement:

- Application du statut de la fonction publique de l'Etat de Neuchâtel.
- Etre de nationalité suisse ou titulaire d'un permis d'établissement C.

Entrée en fonction:

- À convenir.

Délai de postulation: 20 octobre 2024

Les documents usuels sont à adresser par courrier électronique avec la mention « postulation » à commune.cornaux@ne.ch

CORNAUX



NOCES DE DIAMANT



Le 26 septembre 2024, les Autorités communales, représentées par Madame Isabelle Weber et Monsieur Mario Clottu, membres du Conseil communal, accompagnés de M^{me} Yolande Fehlbaum administratrice-adjointe, ont apporté leurs sincères félicitations aux époux **Graziella et Giovanni Cao** à l'occasion de leurs 60 ans de mariage.

ALEXANDRE VIKOL, au service des Landeronnais depuis 1989 ! Retrouvez-le chez PanaDent Le Landeron

Médecin-dentiste, le docteur Vikol habite au Landeron et y exerce depuis plus de 35 ans. Il propose désormais ses soins à la Rue du Centre 7 !



« Je suis très heureux d'exercer dans cette formidable région où les gens sont adorables. Motivé par l'envie de renouveau, j'exerce dès à présent au sein du centre médico-dentaire PanaDent (au dessus de la boulangerie Conrad). Je remercie toute l'équipe de PanaDent pour leur chaleureux accueil. Au sein de ce cette enseigne réputée, je pourrai mettre pleinement à profit mes compétences et centrer mon activité sur une approche empathique et personnalisée des soins. Au plaisir de vous retrouver prochainement. »

Alexandre

Le docteur Vikol a longtemps pratiqué au « Cabinet dentaire du Landeron », rue Saint-Maurice 1. Il remercie sa fidèle patientèle pour la confiance accordée tout au long de ces années et se réjouit de la retrouver au centre médico-dentaire PanaDent au Landeron avec une équipe dynamique et des équipements techniques de dernière génération.

PanaDent réunit le meilleur du cabinet individuel et des cliniques modernes !

- Soins dentaires (urgence & check-up)
- Prévention & Hygiène
- Chirurgie dentaire (dent de sagesse, implant)
- Orthodontie enfant et adulte
- Esthétique (blanchiment, alignement, facettes)
- Bien-être (détoxification mercure)



Notre histoire sur

www.panadent.ch

@cabinet_panadent

@cabinetpanadent

PanaDent Le Landeron, 032 751 63 01, landeron@panadent.ch

PANADENT, L'EXCELLENCE POUR TOUS

À L'AFFICHE

EMILIA PEREZ
VE 20, SA 28 ET DI 29 SEPT À 20H30

LES HISTOIRES D'AMOUR DE LIV S.
SA 21, DI 22, ME 25 SEPTEMBRE À 20H30
ET DI 29 SEPT À 17H

LA RÉALISATRICE ANNA LUIF SERA PRÉSENTE POUR
PRÉSENTER SON FILM LE DIMANCHE 29.9 À 17H

TATAMI
DI 22 À 17H ET MA 24, VE 27 SEPT À 20H30

PROCHAINEMENT

MA VIE, MA GUEULE
PETIT PANDA EN AFRIQUE
MES AMIS ESPAGNOLS
LE ROBOT SAUVAGE
LES HÉRITIERS DES PAYSANS-HORLOGERS

WWW.CINE2520.CH

MARIN

Marin - Basket



Patrick Baumann Swiss Cup U-18 – 1/32 de finales - magnifique victoire du Marin Basket Club après une hallucinante remontada – score final 58 – 79 (35-28 à la mi-temps)

Les lions de moins de 18 ans du Marin Basket Club ont réalisé une grande performance en battant 58 à 79 Blonay basket mardi dernier 24 septembre 2024 à St-Légier. Les Dieux du basket étaient avec le Marin Basket pour ce 1/32 de finales de la coupe Suisse. Ou plutôt, les Dieux du basket portaient le chandail du Marin Basket! Ils se nommaient Andrea Novelli, Guillaume Flueck, Noah Stuber, Loïc Xuan, Aloïs Ducraux, Mattias Voba et Maël Losey!

Un déplacement en semaine sur la Riviera lémanique est toujours un exercice périlleux! Il y a le trafic à gérer, la possibilité pour les jeunes de se libérer et idem pour les adultes! Ce n'est qu'avec 8 joueurs et dans un timing très serré que le MBC a fait le déplacement. La première voiture est arrivée à 18h30 à St-Légier, la deuxième à 19h...alors que le match débutait à 19h. Le duo arbitral, bien sympathique, a accepté de décaler le début du match de 15 minutes.

A voir les gabarits, Blonay présentait 4 tours de contrôle qui dunkaient sans élan...on ne donnait pas cher des lions du Marin Basket... Il y'avait un côté David contre Goliath mais comme disait Corneille dans le Cid: «à vaincre sans péril, on triomphe sans gloire»!

La partie débutait sur un rythme élevé avec une équipe de Blonay qui avait le couteau entre les dents, à l'image du coach à l'accent slave de Blonay, Vladimir Ruzicic. Il donnait de la voix et invectivait ses joueurs et parfois...la table de marque. Les esprits s'échauffèrent d'ailleurs rapidement entre la table et lui...l'ambiance allait être électrique à St-Légier.

Le 1^{er} quart était clairement à l'avantage de Blonay qui faisait parler sa puissance physique et réussissait pratiquement l'ensemble de ses tirs extérieurs, score partiel 19-14.

Le 2^e quart voyait Blonay prendre le large avec des marinois qui peinaient à trouver le chemin du panier, score partiel 16-14.

A la mi-temps, le soussigné demanda à ses protégés de serrer la défense, de presser l'adversaire sur panier marqué et également de s'enthousiasmer et d'extérioriser leurs émotions. Blonay arrivait à festoyer et s'enthousiasmer à chaque action alors que Marin restait placide après une belle action réalisée. Le 3^e quart partait donc sur un autre rythme et une autre approche. Le coach et les joueurs du MBC allaient donner du cœur et de la voix!

Dès le début du 3^e quart, Noah Stuber, Guillaume Flueck, Aloïs Ducraux et Andrea Novelli allaient donner le ton et inverser le vapeur! La remontada pouvait démarrer! Les interceptions se sont multipliées et les magiciens sont sortis du bois! Point par point, les lions remontaient et prenaient l'ascendant psychologique. Chaque panier donnait lieu à des cris de joie et la salle devenait doucement la nôtre. On entendit même crier: «ici, on est chez nous!». Le capitaine Novelli, comme de coutume, crucifia l'adversaire avec deux shoots hallucinants juste avant la fin du troisième quart, le premier à trois points pour coller au score et le deuxième, au buzzer, pour passer devant d'un point! Blonay allait s'asseoir sur le banc la mine déconfite...le coach Vladimir n'avait plus de voix et le soussigné commençait tout juste à s'échauffer les cordes vocales!

Le 4^{ème} quart démarrait comme le troisième s'est terminé. Pression d'enfer, interceptions et contre-attaque marinoise. Les rares attaquent des maîtres de céans se soldaient par des tirs forcés grâce à l'excellente défense des deux tours de contrôle du MBC: Pedro et Mattias! Avec des rebondeurs pareils sont les paniers, les snipers du MBC pouvaient s'en donner à cœur joie, Guillaume, Andrea, Noah et Maël multipliaient les trois points, Loïc Xuan piquait quelques bons ballons et les lions s'envolaient vers la victoire, David terrassant Goliath!

Nos adversaires en 1/16 ne sont pas encore connus mais on se réjouit, si le match se déroule à domicile, d'être encore plus chez nous avec un public complètement acquis à notre cause!

La revanche contre Blonay, en championnat cette fois-ci, se déroulera le samedi 26 octobre 2024 à 13h à la CSUM, réservez la date et venez nombreux et nombreux nous encourager! Nos jeunes ont du talent et c'est beau à voir!

Jérôme Amez-Droz

Un clic c'est un gling dans sa tirelire



- ✓ Prestations moins chères par le Guichet unique (GU)
- ✓ Et CHF 2.- de moins sur les factures via eBill

Dès 2025, le SCAN se métamorphose. Avec vous!

(Ré)activez votre accès au GU dès maintenant!



SCAN

 scan-ne.ch



LA TÈNE

Conseil général: un dépassement qui fâche

C'est presque au complet que le conseil général a tenu séance ce jeudi soir à l'espace Perrier. Sous la présidence de Raphaël Kummer, le plénum avait quelques sujets à traiter avant de céder la place au conseil général de Laténa.

Après les dernières mutations au sein des commissions, les conseillères générales et conseillers généraux prenaient connaissance du rapport concernant l'état d'avancement de la mise en œuvre des dispositions du plan communal des énergies, «qui vise le modèle d'une société à 2000 watts» comme l'a précisé, dans sa présentation, Daniel Rotsch, conseiller communal en charge du dossier. Ce plan est dans une phase de sensibilisation.

Dans la foulée et à l'unanimité, le plénum acceptait de prolonger le mandat de l'organe de révision pour les comptes 2024 de la Tène.

Une rallonge de plus de 60'000 francs qui a du mal à passer

Le conseil communal demandait une rallonge de crédit de quelque 60'000 francs, rallonge résultant d'un dépassement de crédit lors des travaux de l'assainissement de la toiture du collège de Wavre. Les raisons en sont multiples: évolution des prix entre le vote initial et le début des travaux, coûts des opérations avec le groupe E plus importantes que prévues, installation inappropriée des échafaudages ou encore modification du projet initial avec l'ajout d'une borne électrique pour voitures. Le conseil communal déplore et regrette ce dépassement, mais les factures ont (presque) toutes été payées et aucune autre solution que l'acceptation n'est possible.

Les commissions ont martelé que la pilule est difficile à avaler: des échafaudages prévus pour des habitations individuelles qu'il a fallu compléter pour satisfaire aux normes de sécurité de la SUVA, une deuxième borne de recharge si peu utilisée que les recettes ne couvrent pas les frais fixes, des entreprises mandatées «[qui] ont fait preuve de négligence ou de manque de lucidité, voire d'anticipation» comme l'a relevé Laurent Amez-Droz, rapporteur de la commission de l'environnement et du développement durable. Au nom de la commission financière, Maurice Binggeli a, en outre, relevé que «en tenant compte d'un montant de 38'000 budgété dans les divers, il s'agit donc d'un dépassement de 100'000 francs, ce qui représente un surcoût de 20%».

Les groupes, mis devant le fait accompli et n'ayant pas le choix, ont accepté cette demande de crédit supplémentaire à une très large majorité.

Le club de pétanque pourra emprunter pour procéder à des travaux importants

Ayant relevé que le CPME était une société saine financièrement, participant activement à la vie villageoise et s'investissant pour la communauté, le conseil communal proposait au conseil général de cautionner la demande de prêt de 100'000 francs du CPME auprès d'un établissement bancaire. Aucune voix ne s'est élevée contre cette proposition.

Une motion et une question ont reçu réponse

Les Verts-libéraux avaient demandé une réflexion du conseil communal concernant la mise en circulation locale partielle de la rue des Broillets à Thielle. Dans sa réponse, ce der-

nier a résumé tous les travaux faits ou en cours pour permettre à Thielle de ne pas voir augmenter le trafic routier et conclu que «après l'achèvement des travaux et un temps d'essai d'environ une année, la situation sera une nouvelle fois évaluée au moyen d'une étude et, dans le cas où celle-ci ne répondrait pas aux objectifs escomptés, les mesures seront ajustées en conséquence». Les motionnaires se sont déclarés satisfaits de la réponse.

Teresa Remexido et les Verts ont questionné le conseil communal sur l'avancement du projet de l'accueil parascolaire, dont l'étude finale a été votée voici 9 mois. Yannick Butin, conseiller communal en charge du dossier a détaillé tout ce qui avait été entrepris depuis lors. Mais le temps n'est pas extensible et «l'idée, c'est de la réaliser [la structure] le plus tôt possible, en début d'année prochaine, pour essayer de respecter le calendrier initial. Mais pour 2024, ça ne sera pas possible». En parallèle, La Tène a été ajouté au projet cantonal MAE et plus d'informations à ce sujet seront données ces prochains mois.

Le conseil communal s'est réjoui de l'ouverture d'un cabinet médical dans notre commune, mais «ce cabinet ne résout pas le problème de la pénurie des médecins dans notre commune, ni dans la future Laténa» a encore déclaré le conseiller communal Heinz Hoffmann.

Il y a encore du pain sur la planche pour la commune de la Tène et le conseil général se réunira encore une fois le 14 novembre prochain. DJ

CRESSIER - CORNAUX - LIGNIÈRES - LE LANDERON

Portes Ouvertes au centre scolaire des Deux Thielles

26.10.2024
10h00 - 15h00

**POR-
TES
OU-
VER-
TES**

CENTRE DES DEUX THIELLES

Au programme:
Divers ateliers et animations pour toute la famille
Chasse au Trésor
Restauration & boissons

éorin
centre
des deux thielles

Allée du 700^{ème} / 2525 Le Landeron

Madame, Monsieur,

Suite à la mise en place des Assises de l'école par le département de la formation, des finances et de la digitalisation (DFFD), le Centre scolaire des Deux Thielles ouvrira ses portes à la population, le samedi 26 octobre, aux heures suivantes:

Pour le collège de Cornaux: de 10h à 15h30 (10h00 à 13h30 au collège et de 13h30 à 15h30 au canapé forestier (explication du chemin à suivre au collège).

Pour le collège de Cressier: de 10h à 12h.

Pour le collège de la Gouvernière (Lignièrès): de 10h à 12h.

Pour le collège (primaire) du Landeron: de 10h à 12h.

Pour le collège (secondaire) du Landeron: de 10h à 15h.

L'objectif de ces Portes Ouvertes est de présenter ce qui se passe dans les différents degrés scolaires, de pouvoir se faire une idée de l'école d'aujourd'hui et de passer un moment convivial.

En fonction des lieux, vous pourrez découvrir le fonctionnement des classes à deux degrés, vivre une leçon PRIMA (programme d'immersion en allemand), expérimenter le concept «école à la forêt», observer, essayer et manipuler du matériel et des jeux.

Pour le cycle 3 (années 9 à 11), différents ateliers représentant chaque branche seront organisés et nos hôtes pourront les visiter et faire les activités qui y seront proposées. Il y aura également des stands de nourriture et de boissons.

Le corps enseignant, son personnel administratif et la direction espèrent vous voir nombreux dans les collèges à cette occasion et vous prie de recevoir ses plus cordiales salutations.

Laura Sutter

LE LANDERON

Une drôle de Brocante à l'image de la météo de cette année



Holàlà... Quelle brocante très spéciale s'est invitée au Landeron cette année. Entre pluie, vent et éclaircies, les quelques cent-quarante brocanteurs n'étaient pas à la fête de même que les sociétés actives dans la restauration.

Vendredi matin à 10h, le moment très attendu du déballage. Mais voilà, c'est la pluie qui accueillait les marchands, certains renonçant à s'installer alors que d'autres ne sont point venus ou ne se pointaient que le samedi. Installés malgré tout dans leurs stands, ils s'arrangeaient pour protéger leurs marchandises sous des tentes. Vers midi, une accalmie avec quelques rayons de soleil (il faut le dire vite)

permettait au public de déambuler dans les allées de la Vieille Ville. Mais voilà, vers deux heures, branlebas de combats dans tous les stands, car un vent violent accompagné d'une pluie battante se déversait sur la Brocante. Vraiment, ce n'était pas un moment cool.

Samedi, une météo changeante n'a pas amené une très grande foule, donc peu d'attente aux diverses cantines. C'est également ce jour-là que des membres du centre de compétences suisse contre le littering (IGSU), sollicité par La Commune, circulait dans les allées pour sensibiliser les visiteuses et visiteurs au thème du littering par le biais d'une action insolite (marquage des objets abandonnés avec des pancartes, par exemple et ramassage avec des petites bennes sur roues), sans pour autant briser la bonne ambiance avec un doigt accusateur. C'est avec beaucoup d'humour que cette action s'est déroulée. Déjà présents sur place le vendredi, ils ont aussi pu discuter avec le public du littering et du recyclage. Des passages qui ont étonné quelque peu, mais qui a également connu un grand succès auprès d'autres. Une belle initiative de la Commune.

Enfin, le **dimanche** une foule très dense circulait dans la brocante et là heureusement, cela

a quelque peu rassuré brocanteurs, cantines et organisateurs. Cependant, cela n'a pas permis de rattraper le manque de gain des deux journées précédentes.

En finalité, les marchands ont néanmoins bien travaillé dans l'ensemble. On peut aussi constater que ceux qui ont de la belle marchandise vendent bien.

Maussade vendredi et samedi et un peu plus joyeux dimanche, cette brocante en demi-teinte a dépendu des conditions climatiques à l'image de toutes les manifestations extérieures.

Les années se suivent et ne se ressemblent pas, car comme le souligne un membre du comité: L'an passé, on était en T-shirt... On ne peut que se réjouir d'une meilleure météo pour l'année prochaine. CP



LA TÈNE

Assemblée générale de l'ASLT: un divorce pas toujours à l'amiable



Christian Paris et son comité ont encore du pain sur la planche.

C'est à une soixantaine de membres que s'est adressé Christian Paris, président de l'association des campeurs de la Tène (ACLT), sous le couvert du club de pétanque qui avait mis ses installations à disposition.

Il a rappelé que l'association, qui avait pour but de reprendre la gestion du camping de la Tène mis «en vente» par la commune de la Tène, n'a plus raison d'être et vivait ses derniers mois. En effet après la vente dudit camping au TCS, l'association a accompagné et accompagne les campeurs dans la période de transition jusqu'à fin 2025.

Dans son rapport, il a rappelé les démarches entreprises au nom des campeurs au TCS comme par exemple la demande de réduction de 20% des loyers pour compenser les désagréments dus aux travaux de transformation qui n'avait pas reçu une réponse complètement positive. Il a précisé qu'une rencontre avec la direction était agendée pour la première semaine d'octobre afin de répondre aux questions encore en suspens et fixer les modalités pour la fin des travaux de déménagement des caravanes. Il a rappelé qu'une délégation de l'ACLT avait participé à l'émission Mise au point de la TSR, durant laquelle ses représentants «ont pu dire leur colère et leur tristesse et se questionner sur la perte d'un



Un petit sourire malgré tout.

lien local entre le camping et la commune et le fait de brader le camping à un autre groupe financier». Il s'est réjoui que certains des points que l'association a combattus ont eu gain de cause, comme le fait que les bus camping et les caravanes ne pourront être parkés à l'endroit prévu par le TCS, «parce que c'est un coin forêt et cela aurait été trop dangereux d'y parker des véhicules. On a réussi à arrêter ce processus-là».

Les comptes de l'association sont sains et la caissière a été ravie de voir l'assemblée générale la décharger de cet exercice comptable.

Dans les divers, une campeuse de longue date a dit tout son dépit devant l'attitude un peu cavalière du TCS dans sa communication avec les résidents: «j'ai écrit une lettre recommandée adressée au nom de la personne responsable du camping et à ses supérieurs, mais j'ai reçu une réponse signée du gardien». Elle a souhaité aux résidents concernés par les déménagements en 2025 «bon courage pour l'année prochaine parce qu'on a été maltraité cette année à beaucoup d'égards». Un autre résident a regretté l'incertitude qui règne, en particulier lors de l'attribution de l'emplacement et le prix.

Malgré la situation qui n'est pas agréable pour certains résidents, c'est avec un apéritif et une excellente fondue vigneronne du célèbre boucher de Saint-Blaise que chacune et chacun a pu échanger en toute amitié avec les autres membres de l'ACLT. DJ



SAINT-BLAISE

Au Conseil général

Un crédit de CHF 316'000.00 accepté pour solder le coût des constructions scolaires de Vigner

Les études, la construction des collèges, la rénovation du centre scolaire de 1972 auront coûté CHF 38'812'000.00. Réuni, jeudi soir 6 septembre passé, à l'Auditoire de Vigner, le Conseil général a accepté, par 22 voix et une abstention, le dernier crédit complémentaire et supplémentaire permettant de solder le décompte final de la réalisation d'un projet d'envergure réalisé dans le 1^{er} quart du 21^e siècle.

Le projet, qui n'a pas été modifié, comprenait la construction de trois nouveaux bâtiments et la réfection complète du centre scolaire de 1972. Outre les bâtiments scolaires, la Commune a rénové l'auditoire de Vigner et aménagé un parking souterrain.

Les coûts ont été suivis et contrôlés pendant toute la durée des travaux par le Conseil communal et la commission financière et de gestion. Toutefois, des charges imprévues qui ne pouvaient pas être devisées sont apparues: taxe d'équipement facturée par la Commune, modifications de la réglementation cantonale pour la mise en décharge des matériaux non pollués, changement de réglementation technique, hausse de prix contractuelle du maçon, construction d'un local pour les conteneurs à déchets et pose de bornes électriques dans le parking, plus-value lors de l'installation de caissons de ventilation dans les dalles.

Le total des coûts non prévisibles, en conséquence non devisé, s'est élevé à CHF 1'777'000.00. Deux crédits, l'un de CHF 700'000.00 et l'autre de CHF 716'000.00 en 2021 et 2022 avaient déjà été avalisés par le

Conseil général. C'est donc le solde de CHF 361'000.00 que le Conseil général a accepté la semaine passée.

Position du PLR

William Ducret a exprimé l'avis du Parti libéral-radical: «*La temporalité de cette demande de crédit fut le thème central de notre débat: pourquoi une demande de crédit maintenant alors que les collèges sont terminés? Il expliqua que certaines facettes sont demeurées ouvertes qui doivent être maintenant clôturées. Quant aux coûts imprévus, il poursuivit: «Nous comprenons que tout projet d'ampleur a une part de coûts imprévisibles: le montant demandé présente environ 1 % du budget total investi pour les collèges: ce qui nous semble plus que raisonnable. Le chantier a été suivi rigoureusement par le bureau d'architecture et le Conseil général. Son très bon déroulement n'a pas engendré de complications. Nous disposons de belles infrastructures!»*

Position du PS

Pascale Giron-Lanctuit a, d'abord, relevé que la demande de crédit présentée au Conseil général était la conclusion d'un projet de plus de 20 ans; six crédits ont permis la réalisation de ces «4 fantastiques» mais également de l'auditoire et du parking. Cet ensemble de plus de 10'000 m² comprend des salles de classe standard et spéciales, des espaces communs, une cour, une bibliothèque-médiathèque ainsi qu'une salle de sport.

Elle observa que deux commissions ont suivi les travaux ainsi que la commission financière et de gestion. Elle a relevé la qualité de l'en-

gagement de toutes les parties prenantes. «*Peu d'entre-nous ont l'occasion de gérer des projets à plus de 37 millions» dit-elle.*

Elle poursuivit: «*Grâce à cette persévérance, environ 500 enfants et ados de 4 à 15 ans utilisent quotidiennement ces bâtiments. Pour eux, ces espaces sont un lieu de socialisation et d'apprentissage. Elles et ils apprennent à lire et à écrire en français, en allemand et en anglais, à compter, coudre, bricoler, jouer au foot et basket ainsi qu'une montagne d'autres connaissances qui leur sont très utiles dans leur future vie professionnelle.*»

Elle ajouta: «*Ces espaces leur permettent également de rentrer pas-à-pas dans leur rôle de citoyens. Ils et elles découvrent comment interagir et communiquer avec des pairs d'horizons et de cultures différents, à négocier, à se faire des amis, à tomber amoureux, à trahir et être trahi, à pardonner, à avancer, persévérer et se projeter. Lieu de toutes les émotions par excellence, qui d'entre vous n'a pas vu son enfant pleurer ou au contraire trépigner d'impatience avant d'aller à l'école, qui ne s'est pas réjoui en le voyant si fier au spectacle de fin d'année! Les espaces que nous avons construits font vivre cette mini-société. Pour les petits comme pour les grands, nous la voulons libre, digne, égalitaire et solidaire.*»

L'acceptation massive, par le Conseil général, du crédit lié aux constructions scolaires de Vigner, inaugurées, le 25 juin 2023, fut un acte fort de la Commune de Saint-Blaise qui entrera prochainement dans l'histoire.

CZ

HAUTERIVE

C'était la dernière séance ... des gardiens-protecteurs

Une page se tourne pour la Commission de salubrité publique et de police du feu de la Commune d'Hauterive. A l'ordre du jour de son ultime séance du 25 septembre dernier, présidée par Andréas Britz, il était question de liquider quelques menus détails du cahier des charges avant la passation des pouvoirs aux nouvelles autorités de Laténa. Il va sans dire, qu'une partie de cette rencontre, plus intense et empreinte de nostalgie, a été réservée aux hommages et remerciements dédiés aux membres ayant accompli un long mandat.

S'adressant à «ces chers commissaires» le président du Conseil communal, Patrice Zürcher, a souligné l'importance du travail des membres de la commission du feu et de la salubrité publique, des citoyens engagés qui ga-

rantissent le respect des normes légales afin de protéger les résidents du village contre les risques d'incendie et contre les méfaits de l'insalubrité publique. Des félicitations, accompagnées de dons mérités, ont été adressées en particulier aux honorables experts, Andreas Britz, José Lorio, Serge Wehrli, et le plus expert de tous et président de la commission, Jean-Louis Leuenberger

qui ont assisté les commissaires durant de très nombreuses années dans l'accomplissement de leur devoir.

Sensibilisé par tant de reconnaissance, ému du passé vécu avec plaisir au sein d'une «belle équipe», Jean-Louis Leuenberger, s'est penché sur les 4 législatures durant lesquelles il a fonctionné 24 ans au sein de ladite Commission qu'il a d'ailleurs présidée

durant de longues années, «j'aurais pu continuer...mes problèmes de santé m'ont arrêté». Un passé plein de souvenirs, où il en a vu de toutes les couleurs, en autres l'appartement envahi d'immondices, l'incendie de 2017 à la rue Chasse-Peines 1. Non sans ironie il affirme, avec l'approbation totale de son groupe, «il n'y a plus d'incendie à Hauterive, la Commission du feu a bien travaillé».

Composée de Patrice Zürcher, président, Jean-Louis Leuenberger, vice-président, Villena Egas Sagne Lorena, Christine Javet, Laurent Ramsbacher et François Monnier, la Commission de salubrité publique et de police du feu nommée pour la législature 2021-2024, a été remerciée par un geste généreux pour ses précieux services.

GC

LE LANDERON

«DRÔLE DE COMPOSITION», une nouvelle pièce d'ATRAC pleine de rebondissements



Il y a déjà une dizaine d'années que Fabrice Lavanchy a écrit «DRÔLE DE COMPOSITION», une comédie mise en attente dans un tiroir avec d'autres pièces de son cru. Si sa verve de plume n'est pas en reste (il en a écrit beaucoup qu'il met à disposition sur le Web), il a toujours hésité à proposer une de ces pièces.

Mais le temps était venu de sortir cette comédie de son tiroir et de la présenter à la troupe ATRAC qui a montré un bel enthousiasme devant cette intrigue, Pour la petite histoire, sa pièce mise sur le Web a retenu l'attention

d'une troupe canadienne qui l'a mise à son programme.

L'intrigue

En tant qu'auteur, metteur en scène et acteur, que de moments intenses on va vivre en découvrant Fabrice Lavanchy dans son rôle de Frank, un comédien désespéré et excessif de ne pas avoir de rôle depuis une année, mais qui prend une décision audacieuse pour se remettre en selle. Bien sûr, cette décision va entraîner quelques désagréments, notamment auprès de sa meilleure amie Sylvie (Annabelle Meyrat), situation qu'il va devoir essayer de gérer.

Ayant obtenu un nouveau rôle dans une pièce, Frank doit faire face à ses émotions pour Sophie (Myriam Lavanchy) et à de la retenue envers Alain (Laurent Bourqui), ses nouveaux partenaires. Son ami Régis (Vincent Guinaudeau) et Arnold (Christian Isch), son agent, vont être eux confrontés à tous les «excès» de Frank sans pouvoir les canaliser.

Tout cela va apporter des bouleversements

dans son existence qu'il promet de gérer. Parviendra-t-il à retrouver un peu de sérénité, c'est à découvrir!

Quelle aisance et quelle verve dans les prestations de tous ces comédiens qui évoluent avec aisance dans leur rôle respectif où chacun donne un sens souvent très drôle à son personnage.

Une soirée qui apportera gaieté et plaisir avec des rires à coup sûr. À ne pas manquer.

Technique et lumières: Gaëtan Rohrbach, affiche Annabelle Meyrat.

Réservations conseillées

www.atrac.ch ou par téléphone au 032 510 70 73. Lors des deux premières dates (4 et 6 octobre) les billets sont à 10 francs. Il n'y a aucun point de vente directe, uniquement aux caisses avant la représentation, pour autant qu'il reste des places non réservées. Dates et heures sur le site.

Lieu: Théâtre du Château du Landeron.

CP

CRESSIER

La sortie des aînés



Tout en douceur, sous un soleil radieux, les aînés de Cressier se sont retrouvés chez eux dans leur beau village, pour la sortie traditionnelle de la commune. Renouvelée, la formule «sans obstacle» plait à beaucoup, les inscriptions sont en hausse. Vendredi 20 septembre, déjà avant l'heure du rendez-vous, bruissait sous la tonnelle de la place du village une ambiance de retrouvaille où se multipliaient les poignées de main, les «comment ça va». De toute évidence les 130 participants étaient heureux de se revoir. Achalandé en partie au gré des convives, le grand buffet d'amuse-gueules et de feuilletés apéro, a éveillé des sensations gustatives. Souriant et serviable le staff de l'ADC était aux petits soins et veillait à ce que tous soient servis.

Puis l'heure est venue pour chacun de se rendre à la salle Vallier et de s'installer autour des tables magnifiquement dressées et garnies d'astucieux arrangements de cartes de jass, une œuvre artistique fort bien réussie des membres de l'ADC. Le mot du Conseil communal a été prononcé par André Grandjean, également membre très actif au sein de l'Association pour le Développement de Cressier, et les souhaits de

bienvenue et de joie ont été adressés aux convives par la présidente de l'Association organisatrice, Corine Fahrni. Sur les tables le menu affichait «humour entre les plats». Concocté à la Croix-Blanche, le repas de haute gamme «tartare fumé du lac - rôti neuchâtelois/gratin de pdt/légumes - dessert à choix millefeuille framboise /à l'ananas/tarte aux potirons», a été fort apprécié. A intervalle régulier, les regards se sont tournés vers la scène occupée par l'animateur Daniel Juillerat qui a dévoilé ses nombreux talents d'artiste à travers ses différentes attractions de prestidigitation, magie en version burlesque, numéros comiques, leçons d'arithmétique, avec la participation de quelques aînés intrépides. Sans doute que ces derniers mettront en pratique ces mystérieuses techniques d'humour qui ont été très applaudies.

Chaleureuse et conviviale la sortie d'agrément liant retrouvaille chaleureuse, humour, repas festif et animation, a ravi et satisfait les participants reconnaissants envers les autorités communales. Par leurs généreux services et leur bienveillance, les membres de l'ADC ont largement contribué à la réussite de cette sympathique rencontre, merci et bravo à eux.

GC





MARIN



Matchs du FC Marin-Sports

Vendredi 04.10.2024

- 20h00 FC Les Brenets - FC Marin-Sports - Vétérans, match d'entraînement
 20h15 FC Béroche-Gorgier III - FC Marin-Sports III - 5^{ème} ligue, groupe 1
 20h30 FC Superga I - FC Marin-Sports II - 3^{ème} ligue, groupe 2

Samedi 05.10.2024

- 10h00 FC Marin-Sports I - FC Val-de-Travers I - Juniors D, Groupe 2
 10h00 Tournoi Juniors E-F-G / BRACK.CH play more football - Juniors E, 1^{er} degré - Org. FC Boudry
 10h00 Tournoi Juniors E-F-G / BRACK.CH play more football - Juniors E, 3^{ème} degré - Org. FC Béroche-Gorgier
 13h30 FC Lignières I - FC Marin-Sports II - Juniors D, groupe 3
 14h30 FC Marin-Sports I - Team Franches - Juniors C, groupe 2
 15h00 FC Colombier - FC Marin-Sports - Juniors B, groupe 1
 17h30 FC Bôle I - FC Marin-Sports I - 2^{ème} ligue, groupe 1

CORNAUX



Matchs du FC Cornaux

Mercredi 02.10.2024

- 19h00 Team Vallon I-Grpm des 2 Thielles
 championnat Juniors C - tour automne - Groupe 1
 Terrain de Fin-des-Fourches - A, Saint-Imier

Jedi 03.10.2024

- 18h45 Team Béroche-Bevaix (Béroche)-Grpm Féminine Cornaux
 Cressier Sport 2019 II
 championnat Juniores féminines FF-15 - tour automne - Groupe 1
 Bord du Lac St Aubin - A, St Aubin
 20h00 FC Montagny a-Grpm Féminine Cornaux Cressier Sport 2019
 championnat Juniores féminines FF-19 - tour automne - Groupe 1
 Stade Communal - Cousset

Vendredi 04.10.2024

- 20h00 FC Etoile-Sporting II-FC Cornaux
 championnat 5^e ligue - Groupe 1
 Les Foulets - A, La Chaux-de-Fonds

Samedi 05.10.2024

- 9h00 Tournoi Juniors E-F-G / BRACK.CH play more football
 Jun.E 3^{ème} degré - Organisateur: FC Val-de-Ruz
 Centre Sportif - A, Les Geneveys s/Coffrane
 9h30 Tournoi Juniors E-F-G / BRACK.CH play more football
 FF-12 tour automne - Organisateur: FC Cornaux
 Terrain de sports - B, Cornaux
 14h00 Grpm Féminine Cornaux Cressier Sport 2019 II-FC Val-de-Ruz
 championnat Juniores féminines FF-15 - tour automne
 Groupe 1 - Terrain de sports - A, Cornaux

SAINT-BLAISE



Matchs du FC Saint-Blaise

Vendredi 04.10.2024

- 20h15 2^{ème} Equipe - ASI Audax-Friul, championnat

Samedi 05.10.2024

- 9h00 Juniors D2 - Team Milvignes, championnat
 17h30 FC Boudry - 1^{ère} Equipe, championnat

LIGNIÈRES



Matchs du FC Lignières

Samedi 05.10.2024

- 9h00 Tournoi Juniors E - Organisateur: FC Val-de-Ruz
 Centre Sportif, Les Geneveys s/Coffrane
 9h30 FC Lignières II - Team Béroche-Bevaix (Bevaix)
 championnat Juniors D - Centre Sportif, Lignières
 10h00 Tournoi Juniors E - Organisateur: FC Superga
 Collège de la Charrière, La Chaux-de-Fonds
 13h30 FC Lignières I - FC Marin-Sports II
 championnat Juniors D - Centre Sportif, Lignières
 17h30 FC Lignières II - FC Espagnol NE
 championnat 4^e ligue - Centre Sportif, Lignières

Mercredi 09.10.2024

- 20h15 FC Hauterive II - FC Lignières II
 coupe neuchâteloise (4^e ligue) - 1/8 de finale
 Vieilles Carrières, Hauterive

Vendredi 11.10.2024

- 20h00 FC Erguël II - FC Lignières I
 championnat 3^e ligue - Terrain du Stand, Sonvilier
 20h15 FC Les Bois II - FC Lignières II
 championnat 4^e ligue - La Fongière, Les Bois

HAUTERIVE



Matchs du FC Hauterive

Vendredi 04.10.24

- 18h00 FC Hauterive II - Team Vallon II (Juniors) groupe 4
 20h30 FC Hauterive - FC Val-de-Ruz I (Juniors A) groupe 1

Samedi 05.10.24

- 9h00 FC Val-de-Ruz Bornicans - FC Hauterive I (Juniors D) groupe 1
 10h00 FC Hauterive II - GrpM Le Parc II (Juniors D) groupe 5
 12h00 FC Hauterive - FC Val-de-Travers II (Juniores féminines FF15)
 groupe 1
 17h30 FC Les Bois I - FC Hauterive I (3^{ème} ligue)
 19h30 FC Hauterive II - FC Les Bois II (4^{ème} ligue)

Dimanche 06.10.24

- 15h30 GrpM Le Parc - FC Hauterive (Juniors B) groupe 1

Mercredi 09.10.24

- 20h15 FC Hauterive II (4^e) - FC Lignières II (4^e) coupe neuchâteloise
 4^{ème} ligue - 1/8 de finale

Vendredi 11.10.24

- 20h15 FC Hauterive I - FC Saint-Blaise II (3^{ème} ligue)

LE LANDERON



Matchs du FC le landeron

Samedi 05.10.2024

- 9h00 Tournoi Juniors E - Organisateur: FC Le Parc
 Terrain des Forges - A - terrain synthétique,
 La Chaux-de-Fonds
 10h00 FC Le Landeron I - FC Boudry I - championnat Juniors D
 Ancien Stand - Terrain principal, Le Landeron
 10h00 Tournoi Juniors E - Organisateur: FC Boudry
 Nouveau stade de Boudry - Stade des Buchilles / C, Plaine de
 Perreux
 16h00 Team Béroche-Bevaix (Bevaix) - FC Le Landeron
 championnat Juniors A - Les Murdines - A, Bevaix

Dimanche 06.10.2024

- 11h00 FC Erguël II - FC Le Landeron
 championnat 3^e ligue - Terrain du Stand - A, Sonvilier
Assemblée générale le mardi 26.11.2024 à 19h30
à la cantine du FC Le Landeron

SAINT-BLAISE

A l'auditoire de Vigner Nouveaux habitants chaleureusement accueillis



Le Conseil communal a reçu, mercredi soir 25 septembre passé, une cinquantaine d'habitants et d'habitantes (photo Alessio Iannelli) qui ont élu leur domicile, à Saint-Blaise, au cours de l'année écoulée.

Menée par Yves Ehret, administrateur communal, la séquence

officielle a permis à Marc Renaud, président de commune, Claude Guinand, Roland Canonica et Pierre Schmid, conseillers communaux, de présenter les projets en cours de réalisation sur le territoire communal. Ils ont chacun relevé plusieurs éléments qui contribuent à la qualité de vie que chacun reconnaît à Saint-Blaise.

Martin Rousseau, président de la Commission du 3 février, société d'émulation de la localité, a aussi présenté les manifestations qui ponctuent annuellement la vie locale.

Après une présentation de l'histoire du village, Marc Chauvy, administrateur communal adjoint a remis un cadeau aux enfants présents. Plusieurs représentants des sociétés locales et le Théâtre du Passage tenaient, en outre, une table pour présenter leurs activités aux participants à la rencontre.

Une agape a mis un terme à cette tradition en espérant que la Commune de Laténa saura la perpétuer. CZ

PETITS GROUPES POUR SENIORS

65 ANS ET +

OFFERTES

Séances Découvertes

MERCREDIS 9 ET 16 OCTOBRE

JEUDIS 10 ET 17 OCTOBRE

14H

- ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE
- PERSONNALISATION OPTIMALE
- 45 MINUTES DE 3 À 6 PERSONNES MAXIMUM

QUESTIONS & INSCRIPTIONS **079 694 50 56**

ESPACE HONU SANTÉ,
RUE DES FLAMANDS 12, 2525 LE LANDERON

Espace **HONU** Santé
- LONGEVITY -
Sport & Nutrition & Aloha

Kia Sportage 4x4

KIA
Movement that inspires

7
ANS DE GARANTIE

Storrer Automobiles Sàrl
La qualité avant tout !



Grand Pont 2 / 2087 Cornaux

+41 32 757 15 56 / info@storrerautomobiles.ch

LA TÈNE

Le FC Marin fête la Saint-Martin

Un petit goût jurassien affriolera les narines des personnes passant devant l'espace Perrier le 19 octobre vers les 11 heures. Aucune surprise à cela, le FC Marin organise sa 2^e St-Martin, repas de soutien pour ses équipes juniors (mais pas que).

Le menu traditionnel conduira les convives du côté de l'Ajoie et de la joie, et de porc en truie, toutes les parties dudit animal sauront satisfaire les papilles des amateurs de cochonnailles.

Si l'odeur ne vous suffit pas, il vous est possible de participer au repas. Vous trouverez le programme et le menu sur le site du FC Marin: www.fcmarin.ch.

Alors à vos fourchettes et bon appétit.



LA NEUVEVILLE - Au programme!



EMILIA PEREZ

DRAME, MUSICALE DE JACQUES AUDIARD
AVEC ZOE SALDANA ET SELENA GOMEZ

Surqualifiée et surexploitée, Rita use de ses talents d'avocate au service d'un gros cabinet plus enclin à blanchir des criminels qu'à servir la justice. Mais une porte de sortie inespérée s'ouvre à elle, aider le chef de cartel Manitas à se retirer des affaires et réaliser le plan qu'il peaufine en secret depuis des années: devenir enfin la femme qu'il a toujours rêvé d'être.

VE 20, SA 28 ET DI 29 SEPTEMBRE À 20H30
16 ANS - MEXIQUE - 2H10 - VF



LES HISTOIRES D'AMOURS DE LIV S.

COMÉDIE DE ANNA LUIF

AVEC AGNÈS DELACHAIR, ANTONIN SCHOPFER, MARIE FONTANNAZ

Après une dispute avec son petit ami, Liv Sándor, 38 ans, traverse la ville en se remémorant ses amours passés. Dans toutes ses relations, les choses ont mal tourné à un moment ou un autre. Au fil des parcs, des rues et des cafés, Liv affronte ses peurs, ses joies et ses démons avant de trouver le moyen de s'en libérer.

SA 21, DI 22, ME 25 À 20H30 ET DI 29 SEPTEMBRE À 17H
16 ANS - SUISSE - 1H13 - VF

La réalisatrice Anna Luif sera présente pour présenter son film le dimanche 29.9 à 17h



TATAMI

DRAME DE GUY NATTIV AVEC ZAR AMIR ET ARIENNE MANDI

La judoka iranienne Leila et son entraîneur Maryam se rendent aux championnats du monde de judo pour ramener la première médaille d'or iranienne. À mi-chemin de la compétition, elles reçoivent un ultimatum de la République islamique, qui ordonne à Leila est confrontée à un choix impossible.

DI 22 À 17H00 ET MA 24, VE 27 SEPTEMBRE À 20H30
16 ANS - GE - 1H45 - FA: ST: FR



MA VIE, MA GUEULE

COMÉDIE, DRAME DE SOPHIE FILLIÈRES
AVEC AGNÈS JAQUI, PHILIPPE KATERINE

Barberie Bichette, qu'on appelle Barbie, a peut-être été belle, aimée, une bonne mère, une collègue fiable, une grandeoureuse - oui, peut-être... Aujourd'hui, tout est noir, violent, absurde, et cela lui fait peur: elle a 55 ans (donc presque 60 et bientôt plus!). C'était inévitable, mais comment se comporter avec soi-même, avec la mort, avec la vie.

MA 1^{ER} À 20H30 ET DI 6 À 17H00 ET MA 8, VE 11 OCTOBRE À 20H30
16 ANS - FRANCE - 1H39 - VF

Eglise réformée évangélique

Le coin des jeunes

Groupe de jeunes

Chaque vendredi

Le BUZZ (groupe de jeunes) se retrouve à 19h30 au foyer de St-Blaise, sauf programme spécial. Pour en savoir davantage, l'animateur de jeunesse Gaëtan Broquet est à votre disposition - gaetan.broquet@gmail.com / 079 949 04 80

ENTRE-DEUX-LACS

Prochain spectacle du **Théâtre de la Marelle**, «**La vengeance du pardon**», texte d'Eric-Emmanuel Schmitt

Samedi 26 octobre au temple du Landeron à 20h - Entrée libre - chapeau à la sortie

En savoir plus sur www.compagnielamarelle.ch

Davantage d'infos concernant les activités: voir le site www.entredelacs.ch - flyers papiers disponibles dans les lieux de cultes.

Cultes Entre-deux-Lacs

Dimanche 6 octobre

10h00 Culte au temple du Landeron.

10h00 Culte au collège de Vigner de St-Blaise. Garderie au foyer. Bee Happy et La Ruche ensemble avec un programme spécial vacances.

Pour les cultes à MONTMIRAIL, veuillez consulter le site internet www.montmirail.ch

SAINT-BLAISE-HAUTERIVE-MARIN

St-Blaise

Chaque lundi

Médit' à l'Aube, en principe chaque lundi de 6h45 à 7h15 - marche, méditation et prière - rendez-vous à la gare de St-Blaise-Lac.

Infos: E. Amstutz au 077 458 58 30.

Ora et Labora, moment de prière et de méditation pour débiter la semaine, de 7h15 à 8h à la chapelle (Grand-Rue 15), chaque lundi matin, excepté vacances et jours fériés.

Mardi 8 octobre

14h15 **Le MCR - Mouvement chrétien des retraités** - reprend avec un nouveau programme «**Héritage**».

Le MCR est un mouvement œcuménique ouvert à toute personne désireux donner un sens chrétien à sa vie d'âiné. Une fois par mois à la salle sous l'église catholique de St-Blaise. Bienvenue à chacun!

Infos: Françoise Vouga, 032 753 71 68 ou francoise.vouga@gmail.com

Mardi midi

Chaque mardi au foyer (sauf vacances scolaires) - pour que les enfants ne mangent pas seul à la maison! **Accueil dès la 9^e Harmos.**

Gratuit et ouvert à tous - chaque enfant apporte son pique-nique - moment de partage, jeux, repas, avec l'encadrement d'une équipe sympathique.

Infos et inscriptions auprès de Ruth Letare (contact ci-après)

CORNAUX-CRESSIER-THIELLE-WAVRE-ENGES

Cressier

Chaque mercredi

dès 9h00 **Café du partage et de l'amitié** au centre paroissial de Cressier. Rencontres œcuméniques. Bienvenue à chacun!

Réservez d'ores et déjà la date de la prochaine soirée **Souper-Ciné avec le film «Le Club des miracles»**, le **vendredi 8 novembre** au centre paroissial à 18h30. Plus d'info avec flyer complet sur le site.

Inscription jusqu'au 4 novembre auprès de Jocelyne Nourrice, 032 757 11 03

LIGNIÈRES-LE LANDERON

Le Landeron

Samedi 26 octobre

20h00 Théâtre de la Marelle, «**La vengeance du pardon**», au temple du Landeron. Entrée libre - chapeau à la sortie.

En savoir davantage sur www.compagnielamarelle.ch

Lignières

Dimanche 6 octobre

9h45 Transport depuis l'église pour le temple du Landeron.

L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

Vous vivez actuellement une période difficile: découragement, deuil, conflit relationnel, problèmes conjugaux, ...

Vous désirez retrouver un sens à votre vie, faire un choix important. Une personne formée et compétente est à votre disposition pour vous accompagner - prise de contact par téléphone au 079 889 21 90.

CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS:

Pasteurs

Delphine Collaud, tél. 079 312 52 43, Delphine.Collaud@eren.ch
Ruth Letare, diacre, tél. 079 872 25 18, ruth.letare@eren.ch
Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60 90, raoul.pagnamenta@eren.ch
Frédo Siegenthaler, tél. 079 733 74 78, frederic.siegenthaler@eren.ch

Coordinatrice de l'enfance

Fanny Ndong, tél. 078 728 88 31, fanny.ndongo@eren.ch

Animateur de jeunesse

Gaëtan Broquet, tél. 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

Location des locaux

Temple de Lignièrès:
Erica Schwab, tél. 032 751 28 30, erica.schwab@bluewin.ch
Temple et salle de paroisse du Landeron:
Danielle Richard, 078 920 31 34, locationtemplelelanderon@gmail.com
Centre paroissial réformé de Cressier:
Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03.
Foyer de St-Blaise: Sandrine Minguely, 032 753 41 27
Contact: foyerstblaise@gmail.com

Agenda et diverses infos: www.entre2lacs.ch/foyer

Secrétariat pastoral et paroissial:

Grand-Rue 15, 2072 St-Blaise, tél. 032 753 03 10
(mercredi - jeudi - vendredi) entre2lacs@eren.ch

Paroisse catholique romaine de Saint-Blaise

Secrétariat mardi 08h30-12h30/13h30-17h00 et jeudi 13h30-17h00
Rue du Port 3
2072 Saint-Blaise
032 753 20 06
paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch
Contact: abbé Leonardo Kamalebo 079/6834436

Paroisse de Cressier-Cornaux

Dimanche 6 octobre

10h00 Messe interparoissiale

Lundi 7 octobre

19h30 Répétition de l'Ensemble vocal des paroisses au Chalet St-Martin

Mardi 8 octobre

11h00 Messe au Foyer

Visite aux malades et communion par l'abbé Gérard dans nos Paroisses.

Mercredi 9 octobre

10h00 Messe au home St-Joseph
Confessions sur RDV l'après-midi 079 367 79 32

Jeudi 10 octobre

11h00 Messe au Foyer célébrée par l'abbé Michel Cuany

Samedi 12 octobre

Visite aux malades de nos paroisses

Dimanche 13 octobre

10h00 Messe interparoissiale

Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

Vous désirez faire baptiser votre enfant dans la religion catholique? Alors prenez contact avec l'abbé Gérard Muanda, prêtre de nos paroisses de Cressier - Cornaux, Le Landeron - Lignièrès au 032 757 11 86 ou au 079 367 79 32. L'abbé Gérard vous proposera de faire votre connaissance et préparer au mieux ce baptême.

Paroisse du Landeron-Lignièrès

Vendredi 4 octobre

17h45 Chapelle: adoration - méditation
18h15 Chapelle: messe

Dimanche 6 octobre

14h30 Visite de la chapelle de Combes jusqu'à 16h30

Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

Eglise catholique romaine

Paroisse de Saint-Blaise

Vendredi 4 octobre

9h00 Messe à St-Blaise, Chapelet, Confessions, Ecoute
18h30 Préparation aux Baptêmes

Samedi 5 octobre

9h00 Messe à Hauterive
11h00 Célébration Baptême
18h30 Messe à St-Blaise

Dimanche 6 octobre

9h00 Messe à Hauterive
10h30 Messe à St-Blaise
11h30 Célébration Baptême

Mardi 8 octobre

8h30-12h30 Secrétariat fermé (vacances scolaires)
9h00 Messe à St-Blaise
14h15-16h30 Mouvement Chrétien des retraités
13h30-17h00 Secrétariat fermé (vacances scolaires)

Mercredi 9 octobre

10h30 Home le Castel Messe + visites

Jeudi 10 octobre

15h30 Home Beaulieu Messe + visites
13h30-17h00 Secrétariat fermé (vacances scolaires)
18h00-19h30 Rencontre Groupe Maurice Zundel à Neuchâtel

Vendredi 11 octobre

9h00 Messe à St-Blaise, Chapelet, Confessions, Ecoute
Samedi 12 octobre
18h30 Messe à St-Blaise
Dimanche 13 octobre
09h00 Messe à St-Blaise
10h30 Messe à St-Blaise

Certaines informations peuvent être modifiées, merci de vous référer également à la feuille dominicale (<https://www.cath-ne.ch/> votre paroisse, UP Neuchâtel Est, cliquer sur la photo de notre église, Votre Feuille paroissiale du ...)

PROTHÈSES DENTAIRES à La Neuveville
Réparation rapide Nettoyage - Place de parc
Devis gratuit et déplacement à domicile possible
Rue de la Tour 12 032 751 37 06

Autres communautés religieuses

Eglise Evangélique Marin

Dimanche à 9h30: culte avec St-Cène, école du dimanche et garderie

Mercredi à 20h: réunion de prières

Jeudi de 12h-13h30: Club d'enfants « Jeudi-midi » (7-11 ans)

Vendredi à 20h: Groupe de jeunes (dès 13 ans)

Nos rencontres ont lieu dans l'Espace Perrier, Rue Charles-Perrier 2
Pour les modalités d'organisation, nous vous invitons à consulter notre site Internet: www.eeme.ch



SAINT-BLAISE - COMMISSION DU 3FEVRIER

Convocation assemblée Générale 2024

Une assemblée générale de la Commission du 3Février est convoquée le

Judi 31 Octobre 2024 à 20 heures
A la Salle de Justice de Saint-Blaise

Ordre du jour:

1. Appel
2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 2 Novembre 2023 (à consulter en ligne sur www.3fevrier.ch)
3. Rapport du caissier et des vérificateurs de comptes (2023)
4. Cotisations
5. Comité élections / démissions
6. Revue des manifestations passées
 - a. 3 février
 - b. Foire
 - c. Mascarades
 - d. Apéros Villageois
7. Revue des manifestations à venir
 - a. 3 février
 - b. Foire
 - c. Mascarades
 - d. Apéros Villageois

8. Divers

- a. Fête des vendanges de Cortailod
- b. LATENA

Cette assemblée générale représente une excellente occasion de faire le bilan des manifestations passées et de planifier ensemble les événements à venir. Chaque membre est invité à faire part de ses remarques ou propositions aux points 7 et 8 de l'ordre du jour.

Merci de communiquer toute demande de modification de l'ordre du jour via info@3fevrier.ch avant le 20 octobre 2024.

Nous prions les membres qui ne peuvent pas être présents de bien vouloir signaler leur absence via info@3fevrier.ch en indiquant le **nom du président de l'association/société/groupe** (ou la personne de contact), l'**adresse postale**, le **numéro de téléphone** ainsi que l'**adresse email** afin que nous puissions tenir à jour la liste des membres et être sûrs que chacun reçoive les différentes communications de la Commission du 3Février.

Pour le comité de la Commission du 3Février
 Martin Rousseau, Président



LES JARDINS
de Benjamin

PAYSAGISTE

CRÉATION

Pose de pavés et dalles
 préfabriqués ou naturels
 Terrassements
 Pose de bordures

ENTRETIEN

Taille d'arbustes, d'arbres
 d'ornement et fruitiers
 Elagage et abattage
 Plantations et gazon
 Entretien de jardin



lesjardinsdebenjamin.ch

Mobile: 079 201 68 85

CAFE THEATRE
LA TOUR DE RIVE
 LA NEUVEVILLE

Café-Théâtre de la Tour de Rive
Robert Bouvier
 Samedi 5 octobre 2024 à 20h30

Samedi 5 octobre 2024 à 20h30 – Robert Bouvier

Robert est un optimiste qui rêve un peu trop. Sa confiance inaltérable en sa bonne étoile lui a pourtant réservé d'étonnantes mésaventures...

Cuche et Barbezat le surnomment Gaston Lagaffe, Recrosio se demande à quelles substances il carbure et Brigitte Rosset ne le prend plus au sérieux depuis qu'elle l'a vu interpréter un mouton! Robert Bouvier se raconte avec facétie et autodérision en incarnant un directeur de théâtre qui tente de faire patienter le public avant l'entrée en scène de la troupe... Revenant sur de savoureuses anecdotes liées à la vie théâtrale, il campe un personnage lunaire qui croit dur comme fer à la méthode Coué! Toute ressemblance avec des personnes existantes ou ayant existé est purement fortuite. Ou pas.

Prochain concert: Vendredi 18 octobre 2024 - Lee Floyd & Big Easy Gators

Musique de la Nouvelle Orléans.

Nous recevons beaucoup de réservations pour les spectacles suivants:

Samedi 02.11.2024 20h30 Rosset-Donnet Monay

Samedi 16.11.2024 20h30 Le Beau Lac de Bâle

Mercredi 12.02.2025 20h00 Bastian Baker

Nous invitons donc nos précieux abonnés et spectateurs à réserver leurs places rapidement pour ces concerts.

Ouverture des portes 19h30

Comité du CTRR

SAINT-BLAISE

† Jean-Jacques Engel



Quatrième enfant d'une famille bien connue de la localité, Jean-Jacques Engel nous a quittés sereinement, mercredi 25 septembre passé, à l'âge de 88 ans, au terme d'une pénible maladie qui l'affectait beaucoup.

Après sa formation d'agriculteur, il s'était établi aux Biolles, avec un de ses frères, pour pratiquer le métier qui leur avait été transmis par leur père.

Il s'attacha, à cultiver les belles terres du Plateau de Wavre; il développa aussi un élevage porcin reconnu.

Sportif dès son jeune âge, actif à l'époque, au FC Saint-Blaise, au

Club sportif des Fourches et à la Société de sauvetage du Bas-lac. Il fut un exemple pour sa famille. Il fit encore preuve naguère d'un engagement bénévole pour le NUC Volley-ball de Neuchâtel.

Tissant des liens avec plusieurs amis, il fut le leader d'un groupe d'aînés qui firent plusieurs balades à vélo sur les pistes cyclables de la région pour maintenir leur bonne forme.


Au plan politique, il siégea aussi, à l'époque, sur les bancs radicaux du Grand Conseil.

Saint-Blaise a perdu un de ses habitants apprécié et très attaché à son village natal.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité de sa famille.

Le Bulcom exprime toute sa sympathie à son épouse, à ses enfants, à ses petits-enfants et à leurs proches.

CZ

 SBB CFF FFS

Votre commerce au cœur de la mobilité.

Appel à candidatures jusqu'au 4 novembre 2024
pour la gare de Neuchâtel. Pour plus d'informations:





LE LANDERON

Tattoo d'Édimbourg, un souvenir impérissable pour les musiciens du «Majesticks Drum Corps»



Ce sont 31 musiciens (28 et 3 suppléants au fil des disponibilités) du groupe «Majesticks» qui se sont rendus au Tattoo d'Édimbourg en août dernier. Composé de Neuchâtelois, Vaudois, Fribourgeois et Valaisans, tous attendaient avec impatience, et un brin d'inquiétude, de pouvoir participer à ce grand évènement incroyable durant 3 semaines.

Tous les musiciens sont reconnaissants envers Ludovic Frochoux, directeur musical et président, qui, croyant en ses rêves, a permis cette participation au Tattoo qui est une consécration pour tous ces musiciens amateurs passionnés par l'art de la percussion.

Un descriptif plein d'émotion

Raphaël Bourquin ne peut cacher ses émotions au souvenir de cette expérience incroyable. Il nous raconte avec passion le périple qui a conduit à la présence des musiciens à Édimbourg. Il commence par expliquer la manière dont le voyage a été organisé (envoi des instruments par la route une semaine avant le

départ des musiciens qui se sont envolés le 26 juillet pour l'Écosse). Arrivé sur place, il s'agit de se préparer lors d'une semaine de répétitions intensives. Il détaille ensuite toutes les étapes que doit suivre le groupe avant d'entrer en scène dans une enceinte déjà pleine (musiciens escortés par la police et filmés par le public, d'où une impression d'être des stars, concentration et visualisation en groupe). C'est un moment intense que ressentent les musiciens groupés derrière la porte et ils se motivent avec un cri de guerre pour diminuer la tension tout en se disant «Quoi qu'il arrive, on va tous ensemble jusqu'au bout». Puis, en passant la voûte d'accès sous une brume artificielle, c'est enfin l'entrée dans l'esplanade sous les applaudissements du public.

C'est une découverte magique et, finalement, chaque spectacle était unique par la performance dans la volonté de viser la perfection. Et le public ne s'est pas trompé en soutenant les prestations par des applaudissements nourris et un engouement exceptionnel.

Et si l'on parlait de nos musiciens régionaux Plusieurs musiciens du groupe sont ou ont été du Landeron ou de l'Entre-Deux-Lacs et Raphaël Bourquin nous fait part de leurs réactions.

On commence par **Marc Wehrli** pour qui cette expérience est la réalisation d'un rêve de gosse avec une équipe soudée et des émotions qui ont dépassé les attentes.

Jess Laubscher est quant à lui très heureux d'avoir eu la chance de réaliser un rêve et d'avoir rendu une région fière de ses musiciens. Pour **Lany Loriol**, cette expérience a été une opportunité unique, une consécration de plusieurs années de musique, le tout, partagé avec des amis.

Brice Jacob souligne que chaque jour était unique et fortement riche en émotions.

Zelian Quellet, petit-fils du mime du même nom a eu à cœur de rendre hommage à son grand-père en mimant, avec humour, un lancer de baguette au ralenti, d'un bout à l'autre du groupe. Sans conteste, un des moments préférés du public.

Enfin, pour **Raphaël Bourquin**, cette expérience lui a apporté beaucoup d'émotions surtout lors de la dernière représentation. C'est pour lui un accomplissement d'années de travail et une fierté, pensant à son grand-papa décédé en début d'année, avec qui il a regardé les premiers tattoo d'Édimbourg à la télévision. Bien qu'ils ne jouent plus avec le groupe, Céline Gnaedinger et Didier Hinkel, membres du comité, ont œuvré sans compter avec les musiciens afin que tout se passe dans les meilleures conditions. Merci à eux pour leur engagement. Que de souvenir pour tous, d'émotions et de belles rencontres. Les musiciens pourraient en parler durant des heures, car c'est une expérience qu'ils n'oublieront jamais.

CP

Dans le vent de l'actualité par Claude Zweiacker

Moutier passera du Canton de Berne au Canton du Jura dès 2026

Le Canton de Neuchâtel a eu son «Moutier»



En effet, la Commune du Cerneux-Péquignot, 311 habitants à fin 2023, a été rattachée en 1814 à la Principauté de Neuchâtel par le Traité de Paris, qui fixait les limites de la France. Elle céda ainsi 15,67 km² de son territoire au Pays de Neuchâtel.

De 1806 à 1814, la Principauté de Neuchâtel passa de la Prusse à la France. Napoléon avait installé son général Louis-Alexandre Berthier (1753-1815) prince de Neuchâtel. Notre petit pays releva

près du Locle pour seulement atteindre le nord-ouest du village de la Brévine. Le Cerneux-Péquignot devient de plain-pied un village neuchâtelois.

Le second Traité de Paris, du 20 novembre 1815, confirmera la limite telle qu'elle a été stipulée dans le premier traité. Entretemps, le 12 septembre 1814, la Diète fédérale avait admis la Principauté de Neuchâtel comme 21^{ème} canton.

Le petit village du Cerneux-Péquignot n'était plus seulement devenu neuchâtelois mais aussi suisse.

Bien que des terres et des demeures françaises aient été rattachées à Neuchâtel en 1814, la nouvelle limite franco-neuchâteloise n'a été matérialisée sur le terrain qu'en 1819 au moyen de nouvelles bornes ou d'anciennes bornes. Quelques-unes portent encore, du côté français, le *Lys de France*, symbole de la royauté (photo).

Plus de 200 ans ont passé depuis le rattachement du Cerneux-Péquignot à la Principauté de Neuchâtel. L'ancienne commune française est toujours officiellement une enclave catholique en terres réformées; on y célèbre la messe dans son église.

Que restera-t-il de la culture bernoise de Moutier devenue ville de la République et canton du Jura dans 200 ans?

Claude Zweiacker

pendant huit ans de la France.

En 1814, Napoléon a tout perdu. Il abdique et part en exil à l'île d'Elbe. L'Europe va être réaménagée. Les autorités neuchâteloises revendiquent de porter les limites de la principauté jusqu'au Doubs: de Villers-le-Lac, près des Brenets, à Pontarlier.

Le Traité de Paris, du 30 mai 1814, tranche: «*Dans le Département du Doubs, la frontière sera rectifiée.*» Mais la rectification commence